



COMPTES ANNUELS 2017

INSTITUT SAINT-JACQUES

Du 01-01-2017 AU 31-12-2017

BILAN

ACTIF	2017			2016
	Valeur d'acquisition	Amortissements	Valeur Nette	
ACTIF IMMOBILISE				
- Immobilisations incorporelles	2 912	1 284	1 628	2 912
- Immobilisations corporelles (mobilier et matériel)	1 255	580	675	1 255
- Immobilisations financières (titres et dépôts de ga)	0	0	0	0
TOTAL I	4 167	1 864	2 303	4 167
ACTIF CIRCULANT				
- Stocks	0	0	0	0
- Avances et acomptes versés sur commande	0			
- Créances clients	0	0	0	0
- Autres créances	0	0	0	0
<i>dont subventions à recevoir</i>	<i>0</i>		<i>0</i>	
- Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
- Disponibilés (autres que caisse)	413 957		413 957	253 045
- Caisse	181		181	0
TOTAL II	414 137	0	414 137	253 045
COMPTES DE REGULARISATION ACTIF				
- Charges constatées d'avances	0		0	418
TOTAL III	0	0	0	418
TOTAL ACTIF	418 304	1 864	416 441	257 629

PASSIF	2017	2016
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES		
<u>Fonds propres :</u>		
- Dotation initiale	0	
- Réserves	0	
- Report à nouveau	15 554	11 876
- Résultat de l'exercice	6 720	3 678
<u>Autres fonds :</u>	0	
TOTAL I	22 274	15 554
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	
TOTAL II	0	0
FONDS DEDIES		
- sur subventions de fonctionnement	0	
- sur autres ressources	335 076	236 568
DETTES		
- Emprunts et dettes assimilées plus d'un an	0	
- Emprunts et dettes financières à moins d'un an	0	
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 627	5 507
- Autres	55 463	
TOTAL III	394 166	242 075
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
- Produits constatés d'avance	0	
TOTAL IV	0	0
TOTAL PASSIF	416 440,70	257 629

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2017	Exercice 2016
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats matières premières et marchandises	0	0
Services extérieurs	2 495	1 523
Dont :		
- <i>Sous-traitance</i>	0	0
- <i>Locations et charges</i>	0	0
- <i>Entretien, réparations et maintenance</i>	0	0
- <i>Primes d'assurances</i>	0	0
- <i>Etudes, documentations, séminaires, conférences</i>	2 495	1 523
Autres services extérieurs	6 030	2 784
Dont :		
- <i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	2 558	2 500
- <i>Publicité, relations publiques</i>	3 468	281
- <i>Déplacements, missions et réceptions</i>	0	0
- <i>Frais postaux et frais de télécommunication</i>	0	0
- <i>Services bancaires et assimilés</i>	4	3
- <i>Autres prestations</i>	0	0
Impôts et taxes	0	0
Charges de personnel	0	0
- <i>Rémunération du personnel</i>	0	0
- <i>Charges de sécurité sociale et de prévoyance</i>	0	0
Autres charges courantes	55 463	0
- <i>Subventions versées par l'organisme</i>	55 463	0
Dotations aux amortissements et provisions	155 835	86 108
Dont:		
- <i>Engagements à réaliser sur ressources affectées</i>	153 971	84 684
SOUS-TOTAL I	219 822	90 415
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
Dont :		
- <i>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (comp</i>	0	0
TOTAL CHARGES	219 822	90 415
RESULTAT (EXEDENT)	6 720	3 678

PRODUITS	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de produits finis, prestations de service	0	0
Production stockée et immobilisée (71 et 72)	0	0
Subventions d'exploitation (74)	0	0
Transfert de charges (791)	0	0
Autres produits de gestion courante (75)	171 079	94 093
Dont :		
- Dons	153 971	84 684
- Autres produits de gestion	17 108	9 409
Reprises sur amortissements et provisions (781)	55 463	0
Dont:		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	55 463	0
SOUS-TOTAL I	226 542	94 093
Produits financiers	0	0
Produits exceptionnels	0	0
Dont :		
- Produits de cessions des éléments actifs cédés (cpte 77)	0	0
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat	0	0
TOTAL PRODUITS	226 542	94 093
RESULTAT (DEFICIT)	0	0



ANNEXE

INSTITUT SAINT-JACQUES

Du 01-01-2017 AU 31-12-2017

I. PREAMBULE

Désignation du fonds de dotation : « Institut Saint Jacques – Toulouse »

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 416 440.70€ et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent net comptable de 6 719.98€.

L'exercice social a une durée de 12 mois, recouvrant la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes ont été établis par le Conseil d'Administration du fonds de dotation, conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations.

II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique n'est constaté sur l'exercice 2017.

III. REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – article L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208)

(Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général : nouveau PCG art. 831-1/1)

Les comptes de l'exercice clos le 31-12-2017 ont été élaborés et présentés selon les normes définies par le nouveau plan général issu de l'adoption par l'Autorité des normes comptables du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, homologué par arrêté du 8 septembre 2014, publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014, en tenant compte des dispositions réglementaires spécifiques suivantes :

- Du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et fondations,
- De l'avis n°2009-01 du CNC (Conseil National de la Comptabilité) daté du 5 février 2009 et relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement n°99-01 pour tenir compte des spécificités des fondations et des fonds de dotation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.1 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, fait l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.2 Valeurs mobilières de placement

Le fonds de dotation n'a effectué aucune opération relative à des valeurs mobilières de placement au cours de cet exercice. Pour cette raison, la méthode de comptabilisation des valeurs mobilières de placement et leur provisionnement éventuel est sans objet.

3.3 Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

3.4 Dons manuels :

Les dons manuels comptabilisés au titre de cet exercice correspondent à ceux encaissés lors de ce dernier.

3.5 Immobilisations :

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|--|-------|
| - Concessions et droits assimilés, brevets, licences, procédés | 3 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 3 ans |

3.6 Faits significatifs postérieurs à la clôture :

Aucun fait significatif intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice ne paraît devoir être signalé.

IV. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

5.1 Actif immobilisé :

Tableau des immobilisations brutes

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 762,30 €	- €	- €	6 762,30 €
Immobilisations corporelles	2 995,34 €	- €	- €	2 995,34 €
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total	9 757,64 €	- €	- €	9 757,64 €

Aucune immobilisation n'a été effectuée au cours de l'exercice 2017.

Amortissements et provisions

Amortissements & provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	939,30 €	1 283,60 €	- €	2 222,90 €
Immobilisations corporelles	484,66 €	580,00 €	- €	1 064,66 €
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
Total	1 423,96 €	1 863,60 €	- €	3 287,56 €

5.2 Etat des créances :

	Montant brut	Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €
Autres	- €	- €	- €
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	- €	- €	- €
Autres	- €	- €	- €
Charges constatées d'avances	0,00 €	0,00 €	- €
Total	0,00 €	0,00 €	- €

5.3 Charges constatées d'avances :

Aucune charge constatée d'avance n'a été émise pour l'exercice 2017.

5.4 Produits à recevoir :

	Montant
Divers produits à recevoir	- €
Intérêts courus à recevoir	- €
Total	- €

5.5 Fonds propres / associatifs :

Fonds propres / associatifs	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Fonds associatifs				
Report à nouveau	11 876,00 €	3 678,24 €	- €	15 554,24 €
Résultat comptable	3 678,24 €	6 719,98 €	3 678,24 €	6 719,98 €
Total	15 554,24 €	10 398,22 €	3 678,24 €	22 274,22 €

La dotation du fonds s'élevé à 0€ à la clôture de l'exercice, en raison de l'absence de dotation en capital initiale conformément à l'article 7 des statuts. Sur le fondement de ce même article, la dotation en capital est consommable.

Plusieurs dons ont été reçus au cours de l'exercice :

- Des dons d'industriels à hauteur de 148 750€
- Des dons de particuliers à hauteur de 8 736€
- Des dons d'associations à hauteur de 8 560€
- Des dons divers à hauteur de 5 034€

Contrairement aux donations et legs reçus, où l'article 140 de la LME du 04 août 2008 impose de comptabiliser leurs montants obligatoirement en dotation en capital, les dons manuels peuvent être comptabilisés de deux manières : soit en « dotation en capital », soit en « ressources ».

La comptabilisation des dons manuels reçus en « ressources », avec leur suivi au titre des fonds dédiés par rapport aux 3 axes définis par le fonds de dotation « Institut Saint-Jacques- Toulouse », a été préférée en raison pour l'instant d'une absence de capitalisation importante, afin de financer à très court terme des opérations à partir des seules ressources issues de dons.

5.6 Fonds dédiés ventilés par axes :

Fonds dédiés	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Recherche et Innovation	62 206,20 €	64 048,50 €	53 000,00 €	73 254,70 €
Qualité et sécurité des soins	2 463,30 €	8 670,87 €	2 463,00 €	8 671,17 €
Préservation du patrimoine	171 898,34 €	81 252,00 €	- €	253 150,34 €
Non fléché	- €	- €	- €	- €
Total	236 567,84 €	153 971,37 €	55 463,00 €	335 076,21 €

Les fonds dédiés sont constitués par les montants des dons manuels reçus au cours de l'exercice et affectés en totalité aux axes prévus par les statuts.

L'affectation consiste à répartir les fonds entre les axes statutaires. Cette affectation est obligatoirement conforme à la volonté du mécène ou du donateur lorsqu'elle est expressément exprimée.

Le Conseil d'Administration du 28 mars 2018 a décidé l'affectation des dons non fléchés 2017 à l'axe « Qualité et Sécurité des soins ». Ces dons représentent 1 875.24€ de fonds dédiés.

Conformément à l'annexe 2 des statuts, une quote-part de 10% est affectée systématiquement aux moyens généraux du fonds de dotation afin de financer son administration et sa communication.

Les sommes non dépensées, qui correspondent aux fonds dédiés inscrits au passif du bilan, demeurent ainsi disponibles pour la continuité des engagements pris par le fonds.

La diminution des fonds dédiés à hauteur de 55 463€ correspondant à la décision d'affectation par le Conseil d'Administration du 24 mars 2017, conformément à l'avis du COST de l'ISJ :

- **Délibération n°ISJ-2017-08** : après avis du Comité Scientifique et Technique, le Conseil d'administration de l'Institut Saint Jacques a décidé, en séance du 24 mars 2017, d'affecter la somme de 53 000€ au projet intitulé « Faciliter l'accès à l'innovation pour toutes les personnes âgées » porté par l'Institut Préserv'age,
- **Délibération n°ISJ-2017-08** : après avis du Comité Scientifique, le Conseil d'administration de l'Institut Saint Jacques a décidé, en séance du 24 mars 2017, d'affecter la somme de 2 463€ au projet intitulé « Tablettes pour les enfants en préopératoire » porté par Mme Sylvie Leriche, cadre de santé dans le service d'hémo-oncologie de l'Hôpital des enfants.

Les montants affectés n'ont pas été versés en 2017 en l'absence de formalisation de la procédure d'affectation des dons. A la date de la clôture, la trame de convention n'est pas finalisée. Elle a pour objectif de permettre de préciser, lors de l'affectation, la destination des fonds et les éléments demandés au porteur en matière de suivi de l'utilisation des fonds.

5.7 Etat des dettes :

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 59 090.28€ et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	- €	- €	- €	- €
Autres emprunts obligataires	- €	- €	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont:	- €	- €	- €	- €
- à 1 an au maximum à l'origine	- €	- €	- €	- €
- à plus de 1 an à l'origine	- €	- €	- €	- €
Emprunts et dettes financières divers	- €	- €	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 090,28 €	59 090,28 €	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	- €	- €	- €	- €
Dettes sur immobilisation et comptes rat	- €	- €	- €	- €
Autres dettes	- €	- €	- €	- €
Total	59 090,28 €	59 090,28 €	- €	- €

5.8 Charges à payer :

	Exploitation	Exceptionnelles	Financières	Total
Intérêts courus à payer	- €	- €	- €	- €
Dettes provisions pour congés payés	- €	- €	- €	- €
Personnel - autres charges à payer	- €	- €	- €	- €
Charges sociales congés payés	- €	- €	- €	- €
Charges sociales - charges à payer	- €	- €	- €	- €
Etat - autres charges à payer	- €	- €	- €	- €
Total	- €	- €	- €	- €

V. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Effectifs

Le fonds de dotation « Institut Saint Jacques – Toulouse » n’a employé aucun salarié au cours de l’exercice à l’identique de l’exercice précédent.

5.2 Engagements d’indemnités de fin de carrière

Cette réglementation est sans objet dans la mesure où le fonds de dotation n’a aucun salarié.

5.3 Contributions volontaires en nature

Les contributions bénévoles effectuées par les membres du Conseil d’administration, par les membres du Comité technique, et par toute personne amenée à gérer le quotidien du fonds de dotation sous le contrôle du Conseil d’administration, ne font pas l’objet d’une valorisation comptable.

Il n’y a pas d’appel public au bénévolat.

Ces contributions ne présentant pas de caractère significatif, il a été décidé de ne pas fournir d’évaluation chiffrée du bénévolat pour l’exercice.